



Le mot du maire



ENSEMBLE, BÂTISSONS NOTRE MILIEU DE VIE

Du 13 au 19 septembre se déroule la Semaine des municipalités, une occasion privilégiée de souligner tout le travail réalisé afin de faire de Saint-Félicien un milieu de vie dynamique, accueillant et adapté aux besoins de notre communauté.

Derrière chaque rue entretenue, chaque parc aménagé, chaque activité offerte et chaque projet réalisé se trouvent des femmes et des hommes engagés qui travaillent quotidiennement au service de la population. La vitalité de notre ville repose sur la contribution de nombreux employés, partenaires, bénévoles et citoyens qui participent, chacun à leur façon, à son développement.

Cette semaine est également marquée par la Journée des élus et élus municipaux, célébrée le 17 septembre. J'en profite pour souligner l'engagement de mes collègues du conseil municipal qui consacrent temps et énergie à représenter les intérêts de la population et à faire avancer les dossiers qui contribuent à l'avenir de notre ville.

La dernière année a d'ailleurs été marquée par plusieurs réalisations importantes. Pensons à l'agrandissement du garage municipal, à la réfection des terrains de baseball et de tennis, à l'aménagement de nouveaux terrains de pickleball, à la nouvelle dalle de béton du centre récréatif ainsi qu'à l'avancement de projets résidentiels et commerciaux qui contribueront au dynamisme et à la croissance de Saint-Félicien.

Ces projets sont le fruit d'une vision commune : offrir des infrastructures de qualité, soutenir le développement de notre territoire et améliorer la qualité de vie de tous ceux qui choisissent d'y vivre, d'y travailler et de s'y épanouir.

Merci de votre confiance et de votre participation à la vie municipale.

Ensemble, continuons de faire de Saint-Félicien une ville dont nous pouvons être fiers.



Jean-Philippe Boutin, maire



Service des loisirs

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Au programme : portes ouvertes au Cercle des fermières et au Planétarium, ateliers de création, musique et danse, animation, kiosques d'artisans locaux, et bien plus!

C'est un rendez-vous :

- Le 25 septembre, de 18 h 30 à 21 h au Foyer culturel de Saint-Méthode;
- Le 26 septembre, dès midi à la Maison de la culture et à la Félicène;
- Les 26 et 27 septembre, dès 9 h à la bibliothèque municipale de Saint-Félicien.

Surveillez la programmation complète sur notre site Web et sur nos réseaux sociaux.

CALENDRIER MUNICIPAL

La Ville de Saint-Félicien est à la recherche des plus belles photos prises par ses citoyennes et citoyens afin de créer son calendrier municipal 2027.

Transmettez vos clichés par le formulaire disponible sur notre page Facebook et sur le portail citoyen avant le 13 octobre.

TOBO-SKI

Les prochaines semaines seront animées avec plusieurs événements qui attireront sportifs, familles et passionnés de plein air :

- 12 septembre : Défi sportif Déméter;
- 19 septembre : Raid de la Couronne (activité des nouveaux arrivants);
- 3 et 4 octobre : Événement Sports à traction canine.

Venez découvrir ou redécouvrir le Tobo-Ski !



Bibliothèque municipale

UNE VISITE DE... PATRICK SENÉCAL !

Nous recevrons l'auteur québécois pour une rencontre autour de son parcours, de ses œuvres et de son univers littéraire le mercredi 30 septembre à 19 h, à la Bibliothèque municipale de Saint-Félicien.

L'activité, qui est organisée en collaboration avec Le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est gratuite, mais l'inscription est obligatoire. Inscriptions : au comptoir de la bibliothèque ou par téléphone au : 418 679-2100, poste 2245.



Trésorerie

RAPPEL D'ÉCHÉANCE : 3^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Vous avez jusqu'au 7 octobre 2026 pour payer le dernier versement de vos taxes municipales. Vous pouvez effectuer le paiement par votre institution bancaire, par la poste ou au Service de la trésorerie. Des questions? Communiquez avec le Service de la trésorerie au 418 679-2100 poste 2251.



Sécurité incendie

FEUX DE CHEMINÉE ET RAMONAGE

Pour prévenir les feux de cheminée, il est recommandé de faire ramoner et inspecter annuellement votre installation de chauffage afin d'éliminer la créosote, un dépôt hautement inflammable.

Utilisez toujours du bois sec de qualité, maintenez un espace dégagé autour de votre appareil de chauffage et entreposez les cendres chaudes de façon sécuritaire à l'extérieur.

Quelques vérifications régulières et de bonnes pratiques d'utilisation contribueront grandement à réduire les risques d'incendie. Consultez tous les détails sur la section *Sécurité incendie* de notre site Web.



Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et visitez notre site Internet www.ville.stfelicien.qc.ca

418 679-2100